



Divorce par consentement mutuel avec conjoint hors

Par nieveblanca

Bonjour

Je suis française et mon conjoint chinois de HK. Nous nous sommes mariés en France et sommes en cours de procédure de divorce par consentement mutuel (en France, nous résidons tous deux en France). Les avocats nous informent de la situation suivante :

quote

Je tenais à vous rappeler (comme cela apparaît déjà sur votre convention d'honoraires, sur la plateforme et sur le questionnaire) que votre divorce par consentement mutuel ne sera pas reconnu hors de France.

La procédure peut se poursuivre en France et le divorce peut produire tous ses effets en France, mais à l'étranger, il n'aura aucune valeur juridique.

Si votre mariage a été retranscrit à l'étranger, il vous faudra y faire le nécessaire directement sur place pour y être divorcés

A l'inverse, un divorce (en France) par le juge peut être reconnu à l'étranger par une procédure d'exequatur.

Donc, si votre mariage a bien été retranscrit à l'étranger, notre devoir de conseil nous impose de vous dire de divorcer devant le juge, sauf à ce que vous puissiez entamer des démarches directement dans le pays étranger, mais cela relève de votre seule responsabilité.

unquote

Il nous a été au préalable demandé de vérifier si le mariage a été retranscrit à HK (nous savons que ça ne l'est pas de notre fait) précisant également que dans certains pays la transcription était automatique sans que les conjoints ne soient au courant.

Du coup, on ne sait que penser : que conseillez vous ? Comment vérifier ? quels sont les risques que le divorce ne soit pas reconnu à HK ?

merci de votre attention et de votre aide

Par nieveblanca

Mon conjoint me dit que son statut marié est mentionné sur le passeport (donc passeport chinois de la SAR Hong Kong). Lui pense que ça ne pose aucun problème car ils n'ont pas demandé de justificatif mais ça me donne un doute. Du coup, l'info est mentionné qq part au moins au niveau de l'ambassade de Chine et d'un organe admin à HK pour faire le passeport.